

METALEUROP SA : ASSIGNATION EN COMPLEMENT DE PASSIF

Metaleurop SA a été assignée par les liquidateurs judiciaires de la société Metaleurop Nord devant la section commerciale du Tribunal de Grande Instance de Béthune, à une audience en date du 11 avril 2006. Les liquidateurs judiciaires de la société Metaleurop Nord demandent au Tribunal de condamner Metaleurop SA à combler le passif de la société Metaleurop Nord à hauteur de 50 millions d'euros.

Cette action intervient quelques mois après l'arrêt de la Cour d'Appel de Paris du 11 octobre 2005, aujourd'hui définitif, qui avait débouté les liquidateurs judiciaires de la société Metaleurop Nord de leur demande introduite début 2003 visant à étendre la liquidation judiciaire de la société Metaleurop Nord à Metaleurop SA.

Metaleurop SA entend contester cette nouvelle demande.

Contacts presse :

Metaleurop

Servanne Lefébure : 01 58 47 04 75

Euro RSCG C&O

Paul Michon : 01 58 47 95 18 - 06 63 78 97 38